


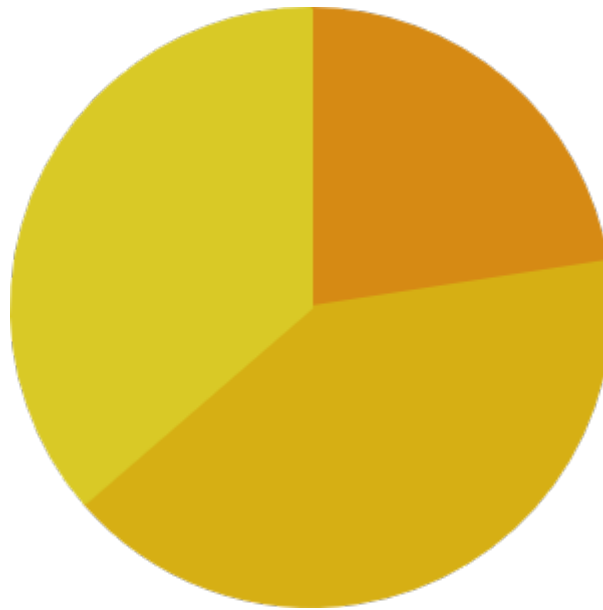


Devenir des déchets de bois collectés en Hauts-de-France

-  ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux) - 139343
-  Recyclage / réemploi - 253934
-  Énergie (dont cimenterie et UVE) - 224569

Unité : Tonnes par an



📍 Aisne (02) 📅 2024

Source : Etude de gisement des déchets de bois dans la filière bois / bois énergie - ADEME - Juillet 2024

Une part prépondérante des déchets de bois est évacuée en énergie en 2022 selon l'enquête. Ce constat suite à l'enquête ne semble pas surprenant compte-tenu de la part importante des déchets bois exportés en Belgique en vue d'un recyclage, et dans une moindre mesure chez Linex.

Les bennes en mélange qui ne transitent pas par des plateformes ou des centres de tri, ainsi qu'une part du bois présent dans les refus de tri après tri sur les sites, sont évacuées en ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux) ou en UVE (Unité de Valorisation Énergétique). Concernant le SPPGD, au moins 90 000 tonnes sont évacuées en ISDND ou UVE (dont une part en refus de tri). Au total environ 140 000 tonnes de déchets de bois et de refus de tri sont évacuées en ISDND.

SECTEURS

Bois énergie

THÉMATIQUES

Déchets bois